

Rédacteur-Gérant
E. HARLY

RÉDACTION ADMINISTRATION ET VENTE:
Lyon, 30, Rue Impériale
(provisoirement dénommée, rue de la République)

Toute plume spirituelle et humoristique
à ses grandes entrées à la Comédie politique.

Les Manuscrits non insérés ne sont pas conservés.

PRIX DU NUMÉRO

Rhône et Départements limitrophes... 15 c.
Départements non limitrophes et gares. 20 c.



Dimanche 4 Septembre 1881

LEITE Directeur-Administrateur
Adolphe PONET.

ABONNEMENTS :

Un an, 11 francs. — Six mois, 6 francs.
Étranger le port en sus.

Pour abonnements envoyer un mandat-poste ou un chèque
sur une maison de banque de Lyon
à l'adresse de M. Ponet, directeur du journal.
Ou encore autoriser l'administration à faire recouvrer la
somme par la poste dans le courant du mois.

Le Journal est mis en vente le Samedi matin.

Annonces..... 25 cent. la ligne
Réclames 50 cent.

Les Annonces sont reçues exclusivement chez M. V. Fourrier,
rue Conton, 11, à Lyon.

LA COMÉDIE POLITIQUE

JOURNAL SATIRIQUE HEBDOMADAIRE



Mon Parlement, à moi, c'est ma maison (bis)

(Air connu)

PRIME GRATUITE

A TOUS LES ABONNÉS DES JOURNAUX PARISIENS

Toute personne de la Province ou de l'un des Pays de l'Union postale qui s'abonne par l'entremise de l'Administration de la Comédie politique à l'un des journaux désignés ci-après a droit à un abonnement gratuit au journal la Comédie politique, savoir :

Pour un abonnement d'un an : 6 mois à la Comédie politique.
— de six mois : 3 mois —
— de 3 mois : 1 mois 1/2 —

L'abonnement à plusieurs journaux doublera, triplera la durée de l'envoi gratuit de la Comédie politique.

Prix d'abonnement aux différents Journaux

	Un an.	6 mois.	3 mois.
Civilisation	40 »	20 »	10 »
(Pour MM. les ecclésiastiques, conditions spéciales.)			
Paris-Journal	48 »	25 »	13 50
Patrie	64 »	32 »	16 »

Les prix qui précèdent sont ceux de la province. Pour l'étranger, les demander par carte postale.

Pris par l'entremise de la Comédie politique, les abonnements à tous les autres journaux de Paris, sauf le Soir, donnent également droit à la Prime pendant un temps plus ou moins long.

DUHAMEL ET LE PARLEMENT

LOGE A CHEVAL



Non ! mes amis, non, je ne puis rien être,
Député de Boulogne, ni d'ailleurs.
Si pour l'Par'l'ment Dieu ne m'a pas fait naître
C'est qu'il était des candidats meilleurs.
Bien que l'aspect du quai d'Orsay m'enivre,
Ici je veux achever la saison.
J'ai lu Panard, et Justine est mon livre.
Mon Parlement à moi, c'est ma maison.

Qu'irais-je faire en cette compagnie ?
Il me faudrait prononcer des discours.
A mes salons je borne mon génie,
Si mes colets sont bons, c'est qu'ils sont sours.
Ici, messieurs, la muse est familière,
Pourvu qu'on ait des piastres à foison.
De Sade y fut commenté par Mystère.
Le Parlement était dans ma maison.

Vous le voyez, c'est la maison du sage,
Une maison toute pleine d'attraits :
Du haut en bas on trouve à chaque étage
Champagn' frappé, lits moelleux, min ois frais.
On s'y croirait au siècle d'Aspasie :
Voici Phryné, Laïs, Anacréon.
Plus loin Piron chante sa poésie.
J'ai réveillé les dieux de ma maison.

Hier j'étais sur le pas de ma porte,
Lorsque Andrieux, l'ex-procureur, passa.
« — Et le métier, lui dis-je, ça rapporte ? »
Il répondit : « — Pfu ! mon cher, comme ça !
Mais toi, pourquoi veux-tu forcer la gloire ?
A tes sofas borne ton horizon.
Reste chez toi. Demain, tu peux m'en croire,
Bien des élus viendront dans ta maison. »

Chers électeurs, mon regard se dessille.
Portez ailleurs votre petit cadeau.
J'aime mieux vivre au sein de ma famille.
Je serai là comme un poisson dans l'eau.
Ecoutez donc, oh ! je vous en supplie,
Mes chers amis, la voix de la raison.
Député !... chut ! L'agent Féau m'oublie !...
Si vous alliez lui montrer ma maison !...

EUGÈNE THURR.

L'administration de la COMÉDIE POLITIQUE envoie gratuitement, et à titre d'essai, quatre numéros consécutifs sur toute demande affranchie.

Après ces quatre numéros, le service est continué d'office et une quittance d'abonnement pour une année est remise à la Poste pour être recouvrée, à moins que dans l'intervalle on n'ait renvoyé le dernier ou l'un des derniers numéros reçus avec la mention REFUSÉ inscrite sur la bande ou que l'on n'ait fait connaître son intention de ne s'abonner que pour six mois.

Il est bien entendu que les quatre numéros d'essai ne comptent point dans l'abonnement qui pourra être contracté.

TOUT POUR L'ENFIDA



Il n'est point douteux que l'Enfida ne rapporte beaucoup à la Société marseillaise et à ses protecteurs Gambetta, Léon Renault et autres.

Mais il n'est pas douteux non plus qu'elle ne coûte de beaux deniers à la France, par suite de la tendresse trop grande qu'elle prouve pour elle les ministres que l'Europe nous envie.

Paranthèse :
Que l'Europe nous envie... sans doute parce qu'il y a manque de bras pour le graissage des locomotives et le balayage des chaussées pavées.

En ce moment, en effet, et plus qu'il n'en fut jamais, tout pivote autour de l'Enfida : projets de routes ou voies ferrées, bombardement de villes, combats, mouvements de troupes, déplacements d'états-majors...

C'est pour que les aubergines de l'Enfida puissent arriver fraîches à la Goulette que Barthélemy — étranger aux affaires ministérielles beaucoup plus que ministre des affaires étrangères — a fait étudier à nos frais le chemin de fer de Tunis à Souss, et c'est pour le même motif... léguminesque que cette voie ferrée, qui cotoierait l'Enfida sur toute sa longueur, sera construite également à nos frais, si les Zlazz et les Metelith nous en laissent le temps.

C'est pour effrayer les maraudeurs des figures de l'Enfida que nos cuirassés ont envoyé sur Souss, au sud, des obus à 2,000 francs pièce et donné ainsi naissance à la carte à payer de plusieurs millions présentée par l'Angleterre et l'Italie au nom de leurs nationaux.

C'est pendant qu'il surveillait d'un oeil paternel la pousse des petits pois de l'Enfida, au nord, que le colonel Corréard a été attaqué à Erb-Ain par 15,000 Arabes et a perdu dans le combat, les informations officielles disent un seul homme, les informations non officielles disent une cinquantaine, au moins.

C'est pour passer en revue les tomates de l'Enfida et les assurer de sa protection que le général Saussier, qui en aime peut-être la sauce, a accompli, l'autre jour, le voyage d'Alger à Tunis.

Enfin c'est en montant la faction autour des melonnières de l'Enfida que nos soldats contractent les fièvres perniciosues et les dysenteries en forme de cholérine qui font depuis plusieurs mois pleuvoir les extraits mortuaires sur nos villages.

Tout par l'Enfida et pour l'Enfida : voilà le mot d'ordre officiel contemporain.

Vous comprenez, il faut donner aux actions de l'Enfida le temps d'atteindre leur plus haut cours, afin que Gambetta, Renault, Rey et Cie puissent revendre.

Quand ils auront placé à 1,000 francs ce qui leur a coûté jusqu'à 27 fr. 50, il sera temps alors de retirer nos troupes de l'Algérie, s'il en reste.

Pas avant !
En attendant, que nos jeunes soldats encombrant les hôpitaux de la Manouba, les ambulances et les tumulus !

Le patriotisme leur fait un devoir de mourir pour... le plus grand bien des coffres-forts opportunistes, comme — au dire de la presse à plat ventre — le patriotisme imposait à leurs pères le devoir de voter, le 21 août, pour les gredins qui les exploitaient et les volent depuis dix ans bien comptés.

DANIEL.

LA DEUXIÈME A M..... AINÉ

PROPRIÉTAIRE A PARIS



Monsieur,

Lorsqu'il y a quelques mois j'eus, sinon l'honneur — car j'offenserais votre austère modestie, — du moins la satisfaction de vous adresser la première.... de la présente deuxième, il était grandement question pour moi des fonctions éventuelles de gouverneur de l'Algérie.

Il est vrai qu'il n'en était question que dans ma lettre, mais, au temps où nous vivons, c'est absolument suffisant.

Baccho, votre ami (?) Baccho-Courtepatte, n'a-t-il pas envoyé une lettre contenant sa démission de député à des électeurs dont il était à peine le candidat à la députation, et encore bien moins le député élu ?

Il n'y a donc pas de raison pour m'empêcher d'avoir, sinon l'honneur — car j'offenserais votre austère modestie, — du moins l'avantage de vous envoyer ma démission de gouverneur de l'Algérie.

Je n'en veux plus. La situation est insoutenable :

D'un côté, Saussier.

De l'autre, mon cousin Albert.

Ah ! pour ça, Saussier n'est pas gênant : ainsi qu'il l'a dit, en partant, à l'arabe, le garçon-maçon que vous employez pour gâcher le Ministère de la guerre, en Algérie, il ne connaît plus personne. Ni Grévy senior, ni Grévy medium, ni Grévy junior, ni garde du génie Farre, il a carte blanche pour nous sortir comme il pourra de notre débâcle ! Il a carte blanche, et je compte qu'il s'en servira.

Je vous avouerai même que je... gobe littéralement Saussier, justement parce qu'il ne... gobe pas Albert, mon cousin.

Mais c'est mon cousin Albert qui m'assomme :

D'abord parce qu'il est votre frère. C'est déjà une bonne raison.

Et ensuite parce qu'il demeure gouverneur honoraire, honorifique et à honoraires de l'Algérie sus-mentionnée. Pourquoi diable reste-t-il là ?

C'est un abus que je me permets de signaler à votre vigilante sollicitude pour les intérêts nationaux, et je ne doute nullement que vous n'y apportiez prompt répression.

Je n'ignore pas que vous obéissez à des considérations d'un ordre supérieur et devant lesquelles un caractère soucieux des intérêts consanguins, comme le vôtre, ne peut guère que s'incliner tout d'abord.

En effet, mon cousin Albert touche à Alger des jetons de présence relativement rémunérateurs.

Mais pourquoi ne lui attribueriez-vous pas les mêmes privilèges pour des jetons.... d'absence ?

Comment pouvez-vous vous trouver si à court d'expédients ? Vous, l'homme au génie calculateur, comment la pensée suivante ne vous est-elle pas venue ?

Votre fidèle collaborateur Duchamel vous a honteusement lâché pour aller pistonner en province, non pas son élection, mais celle de son copain Rabot.

C'est une place toute trouvée pour mon cousin Albert.

Il est évident que comme haut fonctionnaire de la R. F. il n'a pas les mêmes titres.... d'établissement public que Duchamel, mais à ça près il peut toujours commencer.

Les opérations de l'Enfida et autres lui ont, certes ! assez rapporté pour que, par caprice ou nécessité, il fasse augmenter la dimension des numéros de cinq ou six immeubles parisiens..., après s'en être, bien entendu, rendu acquéreur.

Pendant ce temps-là, vous chassez le gibier à poils et à plumes. Ce n'est, assurément, pas si agréable pour vous que de chasser les congrégations ; mais il faut bien changer.

Un bon républicain doit toujours chasser quelque chose, sans jamais remplacer quoi que ce soit.

De même qu'un vrai républicain finit toujours et infailliblement par être chassé par quelque chose et remplacé par quoi que ce soit.

C'est un axiome que vous ne sauriez trop méditer : vous n'avez qu'à jeter les yeux sur votre ami (?) Baccho pour vous en convaincre.

Il est évident que ce gaillard-là vous a donné du fil à retordre. Je ne lui en veux pas pour cela, puisque ça ne l'a avancé à rien, au contraire.

Mais, en revanche, il vous a donné un bon exemple, et vous le suivrez, si vous voulez m'écouter,.... naturellement.

Puisque Baccho a donné sa démission de député ne l'étant pas, à plus forte raison, pourquoi ne donneriez-vous pas votre démission de président, l'étant.

Vous n'êtes pas embarrassé pour sauvegarder vos intérêts : posez un bon viager comme condition, et vous l'aurez.

Que ne feraient vos... actionnaires pour vous voir rentrer dans la vie privée !

Profitez de l'occasion, allez, écoutez votre affectionné cousin, et rentrez où vous voudrez, dans la vie privée ou n'importe où, mais rentrez quelque part, et qu'on ne vous voie plus ni vous, ni votre frère, ni Duchamel, ni Baccho, ni la bande de voleurs et de crocheteurs.

Faites comme Andrieux et filez.

Il n'est que temps :

Je vous expliquerai pourquoi dans une troisième lettre.

HIREL.

Versailles, 28 août 1881.

DUO



Tête de mon interlocuteur : Cinquante ans. Un parapluie et une verrue sous l'œil gauche. Le nez en bec de corbin. Les souliers lacs, de liège, la figure rasée à blanc. On nous a mutuellement présentés.

— Ah ! monsieur est journaliste !... Moi je suis électeur...
— Ça ne fait rien, monsieur. Il y a des braves gens partout.
— Et électeur à Charonne...
— Mes compliments, monsieur... Et vous avez, je pense, voté pour Tony Révillon ?
— Monsieur, je m'honore d'être conservateur.
— Moi aussi !
— Vous aussi, et vous supposez, monsieur, que j'aurais donné mon suffrage à Tony Révillon.
— Pourquoi pas ?...
— Mais, monsieur, Tony Révillon est un nihiliste...
— Allons donc !... Il n'est pas Russe, Tony. Il est natif de la Bresse, renommée par ses volailles grasses.
— Il a été élevé dans de déplorables principes...
— Nullement, mon cher monsieur. Il a été élevé dans une étude de notaire.
— C'est un écrivain subversif...
— Endormant, tout au plus.
— Il attaque Dieu...
— Qui ne mourra pas de cela, soyez-en certain !
— La famille, le capital, la propriété...
— Vous croyez qu'il attaque tant de choses que cela !... Mais, monsieur, vous ne connaissez pas Tony. Il est plus bête que méchant, Tony.
— Un tel homme, monsieur, je n'hésite pas à le déclarer, constitue un péril social...
— Un encombrement, à peine... Tony n'est dangereux que pour les lecteurs qui se fourvoient dans ses livres... Aussi j'espère bien que demain vous voterez pour lui.
— Monsieur, j'ai déjà eu l'honneur de vous dire que je ne voulais pas galvauder mon conservatisme dans des compromissions de mauvais aloi...

L'ENGRAIS A LA MODE KABYLE



Il y a quelques jours, on signalait dans la province d'Oran une foule d'incendies éclatant presque à la fois sur divers points, et le bruit courait que cela constituait le prélude de la grande insurrection arabe (reprise) que le carême musulman n'avait fait qu'interrompre.

Or le gouvernement des maisons Grévy, Ferry et Duhamel, qui tenait à revoir au Palais-Bourbon tous les décroisseurs parlementaires d'antan, sauf le frotteur Ribot, et voulait, dans ce but, rassurer le suffrage universel, faisait donner par l'Agence Havas l'explication suivante de ces incendies multiples :

Plusieurs de ces incendies n'ont dévoré que des broussailles, et ils ont été allumés dans le but de fumer les terres, conformément à l'usage de la Kabylie.

Mais voilà qu'aujourd'hui on lit dans les journaux républicains des nouvelles comme celle-ci :

Le 24 août, tout brûlait du col des Oliviers à Philippeville et de Jemmapes à Collo, c'est-à-dire sur une étendue de peut-être plus de 60 kilomètres carrés.

A l'ouest, toute la région comprise entre l'Etay, les Beni-Sala, les Beni-Toufout et Collo n'était qu'une série d'immenses brasiers. Tous les monts prenaient feu successivement.

Ou comme celle-ci :

Alger, 28 août, 11 h. soir. — Plusieurs incendies sont de nouveau signalés, dont un dans la commune de Tablat (arrondissement d'Alger) couvre une superficie de 1,200 hectares.

Trois chantiers d'alfatiers de Villumbrosa et le chantier de Ramon Pérez, sur le territoire de Daya, sont incendiés.

Trois soldats du 3^e zouaves ont trouvé la mort dans l'incendie de l'Oued-Zen.

Le bruit court qu'un nombre important d'indigènes auraient été brûlés dans les forêts de Collo.

Ces diables d'Arabes, comme ils s'entendent à fumer les terres « conformément à l'usage de la Kabylie ! »

Quand l'incendie des broussailles ne suffit pas comme engrais... à la façon de la Kabylie, ils brûlent des forêts entières, et, sans doute pour que l'engrais soit encore meilleur, ils enferment dans le cercle des flammes, avec les figuiers, les dattiers, les citronniers et les chênes-lièges, des zouaves, des alfatières et des jardiniers.

C'est absolument original comme méthode agricole.

C'est plus qu'original : c'est tout à fait rassurant.

On lit, en effet, dans les mêmes journaux républicains de tout à l'heure :

Les Traffis et les Harrars, sous le commandement de Bou-Aména, marchent vers Daya.

Les Ouleds-Sidi-Cheick et les Benghils, commandés par Si-Sliman, marchent vers Saïda.

Les Djambaus et plusieurs tribus du sud, sous les ordres de Si-Kaddour-ben-Hamza, marchent vers Fren Dah et Tiaret.

Histoire, évidemment, pour Bou-Aména, Si-Sliman et Si-Kaddour d'aller dans toute notre Algérie généraliser l'art de fumer les terres « conformément à l'usage de la Kabylie. »

Seulement peut-être bien que l'engrais, cette fois, sera fait avec les cadavres des imbéciles ou des fils des imbéciles qui, le 21 août dernier, ont renvoyé à la Chambre des Rouvier, des Andrieux, des Chavoix, des Caduc, des Girard, des Giraud, des Guillot et autres membres de la Smalah à Marianne.

Messieurs les réservistes, qui allez vous réunir demain ou après-demain pour les grandes manœuvres, ne soyez pas trop surpris, n'est-ce pas, si ces grandes manœuvres ont lieu dans la Kabylie.

Et prenez d'avance vos petites précautions pour une absence un peu prolongée !

RAOUL.

Que celui qui est sans péché....!



Je n'ai de sympathies ni pour Bonnet, ni pour Duverdier, ni pour Bonnet-Duverdier, ni pour Thiers, ni pour Crestin, ni pour tout autre des crétins qui aspirent à émarger à la prochaine Chambre leurs 25 francs par jour.

Qu'au scrutin de ballottage de Lyon on nomme définitivement l'un ou l'autre.... Qu'on élise Bonnet-Thiers, Crestin-Duverdier, Duverdier-Thiers ou Bonnet-Crestin, cela m'est parfaitement indifférent, et je trouve que, tout bien examiné, c'est Bonnet rouge et rouge Bonnet.

Mais cela n'empêche pas le « Comité central des républicains du Rhône » d'avoir, à mes yeux, des scrupules de conscience bien risibles.

Quoi ! les quatre pelés et les cinq tondus qui composent ce cénacle électoral reprochent à Bonnet-Duverdier, ancien caissier des Bibliothèques populaires de Paris, d'avoir emprunté 2,300 francs à sa caisse pour ses besoins personnels !

Mais, quine de tondus et quaterne de pelés, c'est tout à fait républicain, cela !

Mais c'est absolument dans le programme !

Tenez, c'est si bien dans le programme que je vais vous raconter une histoire :

C'était.... il y a quelques années.

X...., républicain farouche, était maire de... — mettons d'une commune — du département du Rhône.

Et il se faisait de gentils revenus en vendant aux plus offrants et derniers enchérisseurs les bons de pain destinés aux indigents.

Voilà mon histoire !...

Elles est courte, mais édifiante....

D'autant plus édifiante que cet ancien maire de..... (département du Rhône) combat aujourd'hui aux premiers rangs la candidature Bonnet-Duverdier et n'a pas assez d'indignation pour les agissements financiers dudit candidat.

Quelle différence y a-t-il, pourtant, entre Bonnet-Duverdier et X.... ?

Une seule :

C'est que Bonnet-Duverdier a, dans le temps, rendu les 2,300 francs aux Bibliothèques....

Et que X.... n'a jamais rendu les bons de pain aux indigents !.

Tout cela, vous dis-je, c'est dans l'ordre républicain.

Qu'aux scrutins de ballottage de dimanche Bonnet-Duverdier n'ait contre lui que les voix seules des républicains qui n'ont jamais fourré leurs mains dans les poches de quelqu'un.

Et il sera élu, j'en suis sûr, à la presque-unanimité.

VIDELICET.

PATRIOTISME RÉPUBLICAIN

Voici le tableau nominatif des députés qui ont voté l'ensemble de la loi incorporant dans l'armée prêtres et séminaristes :

MM. Achard. Allègre. Allemand Amat. Andrieux. Armez. Arnould. Arrazat. Audiffred.

Baihaut. Ballue. Bamberger. Bansard des Bois. Barbedette. Barodet. Bastid (Adrien). Baury. Beauquier. Bel (François). Bellissen (de). Belon. Benoist. Berlet. Bernard. Bernier. Bert (Paul). Binachon. Bizarelli. Bizot de Fonteny. Blanc (Louis). Blanc (Pierre). Blandin. Bonnaud. Bonnet-Duverdier. Borriglione. Bosc. Bouchet. Boudeville. Boulard (Cher). Bouquet. Bousquet. Bouteille. Boyssat. Bravet. Brelay. Bresson. Brisson. Brossard. Buyat.

Caduc. Cautagrel. Carnot (Sadi). Casimir Périer (Jean). Casimir Périer (Paul). Casse (Germain). Caurant. Cavalie. Care. Chaix (Cyprien). Chalamey. Chaley. Chana (général de). Chantemille. Charpentier. Chavanne. Chavoix. Chevallay. Chevalier. Choiseul (Horace de). Choron. Christophle (Albert). Cirier. Clémenceau. Cochery. Constans. Corneau. Cornil. Costes. Crozet-Fourneyron.

Danelle-Bernardin. Datas. Dumas. Dautresme David (Indre). Defoulénay. Delaus-Montaud. Deniau. Descam. S. Delhommas. Delhou. Devade. Develle (Eure). Develle (Meuse). Devès. Diancourt. Douville-Maillefeu (comte de). Doyen (baron). Dréo. Dreyfus. Drumet. Dubois. Dubost (Antonin). Duchasseint. Duclaud. Ducros. Dupont. Duportal. Durand. Durieu. Duvaux.

Escanyé. Escarguel. Even. Fallières. Farcy. Faure (Hippolyte). Ferrary. Ferry (Jules). Fleury. Floquet. Folliet. Forné. Fouquet. Fourot. Fousset. Frébault. Frémiet.

Gagneur. Galpin. Ganne. Garrigat. Gassier. Gastu. Galineau. Gent (Alphonse). Germain (Henri). Girault (Cher). Girerd. Girot-Pouzol. Giroud. Goblet. Godin (Jules). Godissart. Greppo. Grosgrain. Guichard. Guillemin. Guillot (Louis). Guyot (Rhône).

Hémion. Héralut. Hérisson. Hovius. Hugot. Jacques. Jametel. Janvier de la Motte (Louis) Janzé (baron de). Jeanmaire. Jenty. Joigneaux. Joubert. Jouffrault. Journault. Jozon. Julien.

Labadié (André). Labadié (Bouches-du-Rhône). Labitte. Labuze. Lacretelle (Henri de). Laiffite de Lajoanneque (de). Laisant. Lalanne. Lanel. Langlois. La Porte (de). Lasbayses. Lasserre. Latrade. Laumond. Lavergne (Bernard). La Vieille. Lecherbonnier. Lecomte (Mayenne). Leconte (Indre). Le Faure. Legrand (Pierre). Lelièvre (Adolphe). Le Maguet. Le Monnier. Lenglé. Lepère. Lepouzé. Leroux (Aimé). Leroy (Arthur). Lévêque. Levot (Georges). Liouville. Lisbonne. Lockroy. Lombard. Loubet. Loustalot.

Madier de Montjau. Magnier. Mahy (de). Maigne (Jules). Maillé. (d'Angers). Marcou. Margaine. Margue. Marion. Marmottan. Marquiset. Martin-Feuille. Mas. Masure (Gustave). Mathé. Mathieu. Maunoury. Mayet. Maze (Hippolyte). Médal. Ménart-Dorian. Mercier. Mestreau. Mingasson. Mir. Montané. Moreau. Morel (Haute-Loire). Morel (Manche).

Nadaud (Martin). Naquet (Alfred). Nédellec. Neveux. Noël-Parfait. Noiret.

Ordinaire (Dionys). Osmoy (comte de). Oudoul. Papon. Parry. Pascal Duprat. Patissier. Paulon. Pellet (Marcelin). Pénicaud. Périn (Georges). Perronne. Perras. Petitbien. Philippe (Jules). Philippoteaux. Picard (Arthur). Plessier. Ponlevoy (Frogier de). Poujade. Pouliot. Pradal.

Rameau. Raspail (Benjamin). Rathier (Yonne). Raynal. Réaux. Récipon. Raymond. Reyneau. Riban. Richarme. Rioulet. Rousteau. Rivière. Roger. Rollet. Roque (de Filol). Roudier. Rougé. Rouvier. Royer. Roys (comte de). Rubillard.

Saint-Martin (Vaucluse). Sallard. Salomon. Sarrien. Savary. Scépeel. See (Camille). Seignobos. Seuard. Simon (Fidèle). Soumier (de). Souche-Servinière. Sourigues. Soye. Spuller. Swiney. Talandier. Tallon (Alfred). Tardieu. Tassin. Teilhard. Teissière. Tézenas. Thiessé. Thomas. Thomson. Tiersot. Tirard. Toudou. Traux. Trouard-Riolle. Truelle. Trystram. Turigny. Turquet.

Vacher. Vaschalde. Vernhes. Versigny. Viéte. Villain. Waddington (Richard). Waldeck-Rousseau. Wilson.

La Comédie politique adresse les questions suivantes à ses lecteurs et abonnés :

Quelle fut pendant la guerre franco-prussienne le rôle militaire ou patriotique de chacun des députés de la gauche ci-dessus nommés ?

Comment tel d'entre eux évita-t-il la mobilisation ?

De quelle façon tel autre préserva-t-il de l'incorporation sa progéniture ou sa parenté ?

Sur ou sous quels fauteuils de Préfectures, Sous-Préfectures, Parquets, Mairies ou Ambulances celui-ci se cachait-il, celui-là enfouit-il son fils ou ses neveux ?

Prière d'envoyer autant que possible les réponses avec pièces ou articles de journaux à l'appui.

— Ouf !
— Que toutes les forces de mon moi se refusent à une alliance...
— Qui est-ce qui vous parle d'alliance?... Gambetta, ballotté, cède sa place à Sick... Connaissez-vous Sick ?
— Monsieur, j'ignore cet homme.
— Moi aussi... Touchante unanimité !... Contre Sick, Tony Révillon se présente. Voteriez-vous pour Sick ?
— Non !
— Alors vous voterez pour Tony Révillon ?
— Mais, monsieur...
— Il n'y a pas de mais... Sick ou Tony, Tony ou Sick...
— Et si je m'abstiens ?...
— Ça, c'est une idée lumineuse que je ne vous conseille pas de mettre à exécution.
— Pourtant, s'il n'y a point de candidat qui représente mes convictions politiques, morales, religieuses et commerciales ?
— Eh bien, pour ce jour-là, vous mettez ces diverses convictions dans votre poche et vous voterez pour Tony.
— Pourquoi ?
— Parce que ce romancier raté n'est rien et qu'il ne sera jamais rien, étant incapable de devenir quelque chose, et parce qu'il a pour concurrent un Sick, qui est pistonné par Gambetta, et qu'en passant sur le ventre audit Sick il écrasera un brin celui de Gambetta.
— Mais, monsieur, ne craignez-vous pas que l'arrivée aux pouvoirs d'hommes qui...
— Pardon, monsieur, vous êtes maître d'écriture, n'est-ce pas ?
— Professeur !
— C'est juste... Et vous vous appelez Joseph ?
— Je m'en glorifie !
— Et Prud'homme est votre nom de famille ?
— Il me vient de mes aïeux !
— Alors vous êtes un centrard. Serviteur, monsieur, serviteur !...

Et M. Prud'homme (Joseph) s'éloigne, en proie à la plus vive indignation.

DANIEL.

P.-L.-M.



M. Thiers, qui était un grincheux d'infamement d'esprit, exprimait, un jour, cette idée que les chemins de fer qu'on allait créer — c'était vers 1832 — pourraient bien en arriver à remplacer la guillotine.

Les condamnés à mort, disait-il, seront forcés d'aller de Paris à Saint-Petersbourg. Quant à ceux qui auront obtenu le bénéfice des circonstances atténuantes, ils n'iront que jusqu'à Berlin.

C'était un paradoxe. Mais aujourd'hui la Compagnie P.-L.-M. me paraît mettre tous ses soins à faire entrer ce paradoxe dans le double domaine de la réalité et de l'actualité.

En effet, l'on meurt ferme sur les chemins de fer français en général et sur le P.-L.-M. en particulier.

Il périt sur le réseau P.-L.-M. en moyenne cinq fois plus de voyageurs qu'en Angleterre, huit fois plus qu'en Belgique, sept fois plus que sur les chemins de fer badois, et vingt et une fois plus que sur les chemins de fer prussiens.

Voici, du reste, des chiffres :

CHEMINS DE FER	TUÉS	VOYAGEURS	BLESSÉS	VOYAGEURS
P.-L.-M.....	1 sur	1.935.955	1 sur	496.511
Anglais.....	1 —	5.256.290	1 —	311.545
Belges.....	1 —	8.861.804	1 —	2.000.600
Badois.....	1 —	47.514.997	1 —	1.154.311
Prussiens.....	1 —	21.411.488	1 —	3.892.998

De cela il résulte à peu près catégoriquement qu'une personne qui n'a perdu qu'un membre après 60 minutes passées dans un wagon P.-L.-M., que les deux bras après deux heures, une jambe et les deux bras après trois heures, les deux bras et les deux jambes après quatre heures, il résulte, dis-je, de cela que cette personne n'a qu'à remercier Dieu, à sa veine naturelle et à l'admirable bonne volonté de la Compagnie.

Il en résulte enfin qu'il faut avoir reçu une bien mauvaise éducation et avoir le caractère bien mal fait pour oser, après un ou plusieurs des petits accidents sus-désignés, demander une légère indemnité.

L'autre jour, à Nice, on enlève cinq mètres le voie.

Qui... on ?

Bou-Aména, probablement, ou bien les jésuites ?

Un train dérailla, la locomotive, le tender et quatre wagons exécutèrent un saut de 15 mètres.

Net : 2 morts et 10 blessés avoués, sans compter le surplus.

Net pour la Compagnie : une indemnité qui n'empêchera ni de couvrir les employés supérieurs de traitements à perte de vue, ni de distribuer de fabuleux dividendes aux actionnaires.

Mais, au lieu de cette responsabilité civile, qui n'est qu'une funèbre et funambulesque plaisanterie, si l'on instituait la responsabilité criminelle des hauts employés.

Si de temps à autre un chef du mouvement, un inspecteur, un secrétaire général venaient user les bancs de la Cour d'assises ou de la correctionnelle à titre d'auteurs principaux ou de complices.

Si, par application des principes de bonne justice distributive, on appliquait à ce chef de mouvement, à cet inspecteur, à ce secrétaire général des pénalités établies d'après le dommage causé et la loi naturelle œil pour œil, dent pour dent, sang pour sang.

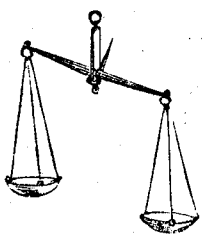
Croyez-vous que la surveillance ne serait pas plus active et que l'on serait exposé à apprendre, comme aujourd'hui, que 5 mètres de voie ont été enlevés ?

Croyez-vous que l'on laisserait aussi pacifiquement assassiner et violer dans les compartiments et que, comme aujourd'hui, les mal-faiteurs afficheraient une préférence marquée pour les wagons de la Compagnie P.-L.-M. sur l'ex-forêt de Bondy, comme théâtre de leurs exploits ?

Moi, je crois que non !

ABEL DUCANGE.

LA CLIQUE LÉGALE



Le premier chapitre de cette série qui commence aujourd'hui, ainsi qu'on l'avait annoncé la semaine dernière, sera pris dans la maison même de la *Comédie politique*.

Entre tout de suite en matière.
C'était au mois de janvier 1879.
Le directeur de ce journal, M. Ponet, venait de commencer la publication qui depuis a eu tant de succès sous le titre les *Bénéfices de la maison Gambetta*.

L'annonce seule de cette campagne avait eu le don d'exaspérer tout le clan opportuniste, qui sentait qu'un grand coup allait être porté ainsi à son chef.

Il y avait alors à la gare des Brotteaux, en qualité de commissaire administratif, un certain Filippini, ancien caporal des sapeurs pompiers de Paris et protégé du duc de Choiseul-Praslin, auquel il devait sa position.

Ledit Filippini entra en fureur à la lecture du Chapitre I^{er} des *Bénéfices de la maison Gambetta*, et, en évergumène qui ne doute de rien, il s'avisait de faire défense à la bibliothécaire de la gare de vendre la *Comédie politique*.

Informé de cette étrange prétention d'un policier le voie ferrée à faire revivre au profit de ses idoles la censure des écrits, abolie depuis 50 ans, et apprenant, en outre, que Filippini se répandait contre lui en injures et en menaces de mort, M. Ponet assigna devant le Tribunal correctionnel ce commissaire administratif de la gare des Brotteaux.

L'affaire vint donc à l'audience, et l'on entendit des témoins.
L'audition de ces témoins eut lieu au mépris des articles 316 et 317 du Code d'instruction criminelle, lesquels prescrivent formellement que les témoins doivent déposer séparément les uns des autres et ne pouvoir communiquer entre eux.

En dépit de cette irrégularité, qui ne pouvait être que préjudiciable à la manifestation de la vérité, en dépit aussi de l'espèce de terreur sous laquelle on avait placé la plupart des témoins, employés à la gare même, en remplaçant, quelques jours avant l'audience, un chef de gare qui avait tout vu et donnait raison à M. Ponet par un chef de gare qui était près de Grenoble au moment de l'affaire et professait hautement des opinions opportunistes, en dépit de tout cela, dis-je, il ressortit, néanmoins, des dépositions et des pièces du procès trois faits bien précis, à savoir :

1^o Que le sieur Filippini avait abusé de son autorité pour empêcher de vendre la *Comédie politique* dans la gare des Brotteaux.
2^o Que ledit Filippini était allé de tous côtés annonçant qu'il voulait « tuer M. Ponet comme un chien ».
3^o Que le même Filippini était un individu d'un naturel plus que violent et qui avait déjà été condamné pour outrages à la gendarmerie.

Tout cela était net et concluant.
Savez-vous ce qu'il arriva ?
Il arriva que Filippini fut acquitté et que M. Ponet, qui n'avait pas même été cité comme prévenu, fut condamné à 500 francs d'amende.

Deux des considérants du jugement qui fut rendu donnent la mesure de l'impartialité qui avait présidé à sa rédaction.
Écoutez-moi ces considérants :

Attendu que la menace de MONSIEUR Filippini de « tuer Ponet comme un chien » a été faite sans ordre et sans condition....;

Attendu que, si, au premier abord, les agissements de MONSIEUR Filippini peuvent paraître blâmables, ILS NE LE SONT PRESQUE POINT, si l'on considère que la *Comédie politique* a pour but de fomentier des haines que le temps éteindrait et de dénigrer d'une manière peu loyale les hommes que les élections ou le choix du gouvernement républicain mettent en relief ; qu'enfin elle n'obtient comme résultat que de rendre odieux plutôt le gouvernement déchu, qu'elle paraît regretter, que le gouvernement présent, qu'elle attaque ;

C'est-à-dire que les abus d'autorité, les injures et les menaces de Filippini n'étaient rien en comparaison des abus d'autorité, des injures et des excitations à l'assassinat que le Tribunal venait de proférer du haut de son siège et dans son jugement.

M. Ponet, en vertu des articles 479 et 483 combinés avec le décret du 19 septembre 1870, eût pu poursuivre les membres du Tribunal devant la 1^{re} Chambre de la Cour, et il n'eût pu moins faire que d'obtenir condamnation contre eux.

Il ne les poursuivit pas.

Il eut tort, et je ne lui pardonne sa mansuétude en cette circonstance — et en plusieurs autres semblables — que parce qu'il m'a promis de ne plus en user à l'avenir, si le cas venait à échoir.

Mais un autre fait est là qui peut servir d'étiage moral à cette étonnante décision judiciaire.

Que sont devenus les trois juges qui rendirent cette sentence ?

Écoutez :

L'un, M. Bonafos, est mort... N'en parlons plus !

Un autre, M. Gros, fut nommé, six mois après, conseiller à la Cour de Lyon, où je l'ai vu plusieurs fois depuis dodelinant de la tête et barytonnant du... larynx, comme ferait un magistrat qui dormirait consciencieusement pendant les plaidoiries des avocats.

Le troisième, le citoyen Montalan, fut nommé d'abord vice-président du Tribunal, puis, à son tour, conseiller à la Cour, donnant, lui, le spectacle d'un magistrat qui ne s'endormait pas, puisqu'en une année à peine il avait pu, d'avocat sans cause qu'il était, passer par les grades de simple juge, de vice-président et de conseiller.

Ces deux avancements... mérités furent donnés à M. Gros et au citoyen Montalan par le garde des sceaux Le Royer, qui était depuis longtemps un ennemi personnel de M. Ponet.

Quant au substitut qui avait, avec un grand zèle couronné de beaucoup de succès, requis contre M. Ponet dans l'affaire Filippini, il a dû, l'an dernier, entrainé par la solidarité avec ses collègues du Parquet, donner sa démission à l'occasion de l'exécution des décrets. J'ai pour principe d'entourer de toute considération les magistrats qui ont brisé leur carrière plutôt que de collaborer à l'expulsion des religieux et au crochetage des couvents. Mais je ne puis m'empêcher de songer à la douleur qu'un pareil sacrifice a dû causer au jeune substitut Decombes, lui qui en maintes circonstances s'était montré si digne de servir l'opportuniste et d'en recevoir récompense honnête.

LE SEIGNEUR DE BASCHÉ.

Nous prions ceux de nos lecteurs dont l'abonnement est expiré depuis le 1^{er} ou expire le 15 courant de vouloir bien le renouveler sans retard.

Nous considérons comme renouvelant tout abonné qui n'a pas refusé le journal dans les 15 jours qui suivent l'expiration, et nous faisons recouvrer par la poste.

EN VENTE

DANS LES BUREAUX DE LA COMÉDIE POLITIQUE
à Lyon, 30, rue de la République

LES BÉNÉFICES

DE LA

MAISON GAMBETTA

Brochure petit in-8° de 64 pages

PRIX : 30 CENTIMES

(Port en sus : 5 cent. par exemplaire)

SON EXCELLENCE

CHALLEMEL-LACOUR

AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE

Brochure petit in-8° de 48 pages

PRIX : 25 CENTIMES

(Port en sus : 5 cent. par exemplaire)

NOUVEAUX PRIX POUR PROPAGANDE

(Appliqués depuis le 15 février 1881)

Les Bénéfices de la Maison Gambetta.	Son Excellence Challeml-Lacour.
50 exemplaires... 10 francs	8 francs 50
100 — ... 20 »	17 »
500 — ... 95 »	80 »
1,000 — ... 170 »	140 »
2,000 — ... 300 »	250 »

LE PORT EN SUS

Au-dessus de 2,000 conditions spéciales

L'administration de la *Comédie politique* envoie les ballots au destinataire en port dû et en grande vitesse, si on le demande, ou bien se charge de faire parvenir elle-même par la poste aux adresses portées sur les listes qui lui auront été envoyées.

Le prix à payer pour chaque exemplaire expédié par la poste est de 5 centimes, mais une brochure les *Bénéfices* et une brochure *Challeml-Lacour* expédiées sous une même bande ne paient que 5 centimes.

ON DEMANDE à acheter un *Dalloz* (Doctrine et Répertoire) complet, en bon état et relié.
S'adresser au bureau du journal.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, le 27 août 1881.

L'augmentation de 1/2 0/0, taux de l'escompte à la Banque de France, a amené de la faiblesse. On descend à 85.80 sur le 3 0/0 et à 117.62 sur le 4 0/0. L'Italien n'est plus qu'à 93.80. Le Turc fait encore 17.75. La faiblesse s'est étendue à toutes les valeurs ; le Foncier est resté cependant à 1685, ce qui prouve combien ce titre est à l'abri des fluctuations de notre marché par son bon classement. Le Foncier de France et d'Algérie reste à 550. Les magasins d'Algérie à 680 et 1985, on enregistre au comptant de nombreuses demandes sur les actions de la *Société française financière* ; la hausse s'accroît chaque jour. La Banque nationale conserve le cours de 702.70. La Compagnie Franco-Algérienne se maintient à 515. Nous avons à signaler des demandes sur les bons de l'Assurance financière à 290, et sur les ateliers de Saint-Denis à 655. Les capitaux de placement continuent à rechercher le Petit Journal à 925.75. Le Crédit de France attire l'attention de nos capitalistes les plus sérieux, on s'avance à 765, cours qui semble devoir être dépassé bientôt. Le Crédit général français est à 780. La Banque transatlantique est constituée définitivement et va commencer de suite ses opérations. Notons que les actions nouvelles de Phénix espagnol sont rapidement souscrites. Il y a la 500 fr. à gagner par titre. On fait 528 sur la Banque de Paris et 650 sur les actions de la Société nationale d'exploitations de Mines. Lyon, 1,800, Orléans, 1502.50.

Le Gérant : E. HARLY.

Lyon. — Imp. Perrillon, grande rue de la Guillotière, 28.

L'UNION GÉNÉRALE

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : CENT MILLIONS

Succursale de Lyon

16, RUE DE LA RÉPUBLIQUE, 16

PAIEMENT DE COUPONS — ORDRES DE BOURSE
DÉPÔTS DE TITRES — AVANCES SUR TITRES

DÉPÔTS D'ARGENT

6 0/0 à 5 ans. 1 1/2 0/0 à 1 an
4 0/0 à 4 ans. 1 0/0 à vue.
6 0/0 à 2 ans.

LA GAZETTE DE PARIS

Dixième Année Journal Financier 52 N° par An
PARAIT TOUS LES DIMANCHES

2

FRANCS PAR AN
SOMMAIRE DE CHAQUE NUMÉRO : Situation Politique et Financière. — Renseignements sur toutes les valeurs. — Études approfondies des entreprises financières et industrielles. — Arbitrages avantageux. — Conseils particuliers par correspondance. — Cours de toutes les Valeurs cotées ou non cotées. — Assemblées générales. — Appréciations sur les valeurs offertes en souscription publique. — Lois, décrets, jugements, intéressant les porteurs de titres.

Chaque abonné reçoit gratuitement :

Le Bulletin Authentique

DES TIRAGES FINANCIERS ET DES VALEURS A LOTS
Document inédit, paraissant tous les quinze jours, renfermant TOUS LES TIRAGES, et des INDICATIONS qu'on ne trouve dans aucun autre journal financierON S'ABONNE moyennant 2 fr. en timbres postes, 59, rue Taibout, Paris
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

LE CAFÉ DES GOURMETS

est composé des meilleures sortes. Il ne contient aucun mélange de Chicorée ou autres substances analogues.

Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom : TREBUCHEN
ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

15 % minimum REVENU CERTAIN

RIEN des AFFAIRES de BOURSE

Industrie Nationale

IMMENSES DÉBOUCHÉS

Demandez Enseignements

AU

Comptoir de l'Agriculture et du Commerce

57, r. des Saints-Pères, Paris.

A VENDRE

PAR SUITE DE DÉCÈS

Une imprimerie avec un journal local et une librairie bien achalandée, située dans un centre industriel de la Somme, sur une ligne de chemin de fer, à 3 heures de Paris.

S'adresser à l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, Paris.

CONTRE ANÉMIE

Chlorose, manque d'appétit

Prendre le Vin Bertrand

Tonique par excellence

PHARMACIE DES ARCHERS

12, Rue Confort, Lyon

A GAGNER tous les 2 Mois

360,000 Fr.

Dont 2 GROS LOTS de 100,000 fr.

6 Tirages par An : 5 Janvier, 5 Mars, 5 Mai, 5 Juillet, 5 Sept., 5 Novembre

En s'abonnant au journal LE CULTIVATEUR (11^e année)

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

qui donne GRATUITEMENT à tout Abonné

UN NUMÉRO D'OBLIGATION

du CRÉDIT FONCIER DE FRANCE (Emprunt 1879)

Ce numéro participe à tous les Tirages pendant la durée de l'abonnement.

Un An, 10 fr. ; 6 Mois, 5 fr. 50 ; 3 Mois, 3 fr.

Envoyer mandat-poste au Directeur, 50, r. St-Georges, Paris.

33, RUE DE FLEURUS PARIS

LIBRAIRIE ABEL PILON

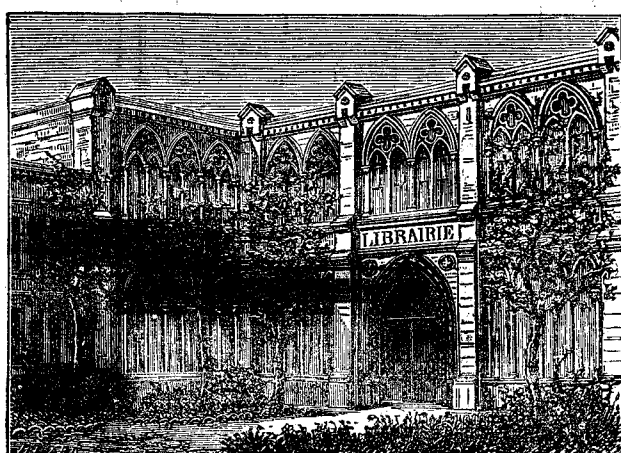
RUE DE FLEURUS, 33 PARIS

A. LE VASSEUR, SUCCESSEUR, ÉDITEUR

5 FRANCS par MOIS jusqu'à 100 Francs d'acquisition

Pour un achat au-dessus de CENT fr. le paiement est divisé en VINGT mois

Dictionnaires
Encyclopédies
Histoire
Géographie
Littérature
Philosophie
Sciences
Industrie
Beaux-Arts



5 FRANCS par MOIS jusqu'à 100 Francs d'acquisition

Les recouvrements se font par mandats présentés au domicile du souscripteur

Architecture
Construction
Ouvrages illustrés
Voyages
Romans
Publications artistiques
Gravures

PUBLICATIONS NOUVELLES

GRAND ATLAS DÉPARTEMENTAL de la FRANCE, de l'ALGÉRIE et des COLONIES, suivi d'un ARMORIAL des principales villes de France. — 1400 cartes in-folio accompagnées d'un texte contenant la manière de dix vol. in-8°, 2 vol. reliure riche. Prix : 125 fr., payables 5 fr. par mois.

En préparation : L'ART NATIONAL par H. DU CLEUZIQU. 2 vol. gr. in-8°, illustrés de 40 chromolithographies, 20 grav. hors texte et 800 bois dans le texte.

MAISON FONDÉE EN 1863

AGENCE DE PUBLICITÉ

V. FOURNIER, 14, rue Confort, LYON.

Service spécial de Distribution d'imprimés : Lettres de décès, Circulaires, Prospectus, Phis sous enveloppe ; Distribution à domicile, avec ou sans adresses, et sur la voie publique ; Impression d'affiches, Circulaires, Prospectus.

1 FRANC par AN

120,000 Abonnés

Le Moniteur

Valeurs à Lots

(Paraît tous les dimanches, avec une Causerie Financière du Baron Louis)

LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères

LE PLUS COMPLET DE TOUS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)

Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs. — La Cote officielle de la Bourse. Des Arbitrages avantageux. — Le Prix des Coupons. — Des Documents inédits.

PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT. — Capital : 30,000,000 de fr.

On s'abonne dans toutes les Succursales des Départements, UN FRANC PAR AN et à PARIS, 17, rue de Londres.